

La ville de Drummondville compte plus de 80 000 habitants et est reconnue notamment comme pôle de changement, d'évolution et de croissance à travers la province. Drummondville constitue également un milieu de vie des plus stimulants où espaces verts, équipements culturels, sportifs et de loisirs occupent une place de choix.

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique où vous pourrez contribuer professionnellement au rayonnement d'une Ville qui a pour mission de répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir ?

Nous sommes présentement à la recherche de personnes en mesure d'occuper le poste suivant :

### **ÉLECTRICIEN(NE) A2**

#### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Poste permanent

#### **SOMMAIRE DU POSTE**

Sous la supervision du contremaître division entretien bâtiments, l'électricien effectue, seul ou en équipe, divers travaux d'entretien, de réparation, de réfection et/ou de construction en électricité dans les différents édifices et parcs de la Ville. Il doit surveiller et optimiser le fonctionnement des équipements électriques qui sont sous sa responsabilité.

#### **PRINCIPALES FONCTIONS**

- S'assurer du bon fonctionnement des équipements électriques sur l'ensemble du territoire de la Ville ;
- Effectuer divers travaux de réparation et de construction en électricité ;
- Rechercher les causes des pannes et remettre en état les systèmes ;
- Procéder à la mise en opération et à la fermeture des systèmes électriques dans les endroits ouverts au public ;
- S'assurer du bon fonctionnement de l'éclairage des parcs et édifices ;
- Lire et interpréter le Code de l'électricité dans le but de déterminer la conformité des installations électriques municipales et suivre les mises à jour ;
- Assumer en partie ou en totalité la responsabilité des travaux de réfection, de modification de réparation des installations électriques des bâtiments de la ville selon les codes, règlements ou lois en vigueur (inspection périodique de la RBQ) ;
- Participer à l'élaboration du programme d'entretien préventif dans sa spécialité et s'assurer de la mise à jour de celui-ci ; Lumière d'urgence, Thermographie, sortie de secours.

- Proposer des améliorations et effectuer des estimations sommaires de différents travaux à effectuer ;
- S'assurer de l'approvisionnement du matériel pour la réalisation des tâches ;
- Superviser, coordonner et organiser, au besoin, le travail des apprentis, des aides et des manœuvres ;
- Compléter les bons de travail relatif à son emploi pour la Régie du bâtiment, heures de conduite, etc. ;
- Collaborer avec les autres corps de métiers ;
- Effectuer toute autre tâche connexe requise par son supérieur.

## **EXIGENCES ET QUALIFICATIONS**

- Posséder un diplôme d'études professionnelles en électricité de construction ou toute autre formation jugée équivalente, conformément à la lettre #3 de la convention collective en vigueur ;
- Détenir une carte de compagnon valide ou un certificat de qualification en électricité émis par Emploi-Québec ;
- Posséder la licence de constructeur-propriétaire en électricité de la Régie du bâtiment du Québec ou s'engager à l'obtenir dans un délai de douze (12) mois, afin d'être qualifié pour être répondant de la Ville ;
- Posséder un permis de conduire de la classe 3 valide ou s'engager à l'obtenir dans un délai de douze (12) mois ;
- Détenir la carte ASP construction ou s'engager à l'obtenir dans un délai de douze (12) mois ;
- Faire preuve d'habileté manuelle et posséder une connaissance pratique pour les travaux d'entretien et de construction ;
- Posséder un esprit d'équipe et d'initiative ;
- Bonne connaissance en lecture de plans ;
- Connaître et respecter les règles de sécurité en usage ;
- Faire preuve de jugement et avoir le sens des responsabilités.

## **SALAIRE ET CLASSIFICATION**

Selon la convention collective de travail des employés municipaux cols bleus.

- Classification 490 ;
  - Embauche entre 33.77\$/h et 38.69\$/h, selon l'expérience et selon les critères de reconnaissance établis ;
  - Échelle salariale progressant jusqu'à 41.19\$/h ;

- Horaire de travail :
  - 40 heures / semaine, du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30 comprenant 30 minutes rémunérées pour le dîner
- Emploi stable à l'année ;
- Accès à l'ensemble des avantages sociaux prévus à la convention collective :
  - Assurance collective ;
  - Fonds de pensions ;
  - Banque annuelle de 10 jours de congés maladie ou raisons familiales ;
- Programme d'aide aux employés et à la famille ainsi que la télémédecine.

Les personnes intéressées doivent postuler **en ligne** ou faire parvenir **une lettre de présentation, leur curriculum vitae et une copie de leur diplôme** en mentionnant le titre du poste **par courriel** : [electricien@drummondville.ca](mailto:electricien@drummondville.ca)

Nous souscrivons au principe d'équité en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées peuvent également nous faire part de leurs besoins particuliers relativement au processus de sélection pour l'emploi sollicité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais **seuls les dossiers complets** seront analysés et nous ne pourrons communiquer qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Service du capital humain – Mai 2026